

Formation initiale ou recyclage CACES® R.484 - Ponts roulants et portiques

Développez ou actualisez vos compétences pour conduire les ponts roulants et portiques en toute sécurité.

Présentiel - Synchron

Que vous soyez débutant ou conducteur expérimenté, la formation initiale ou le recyclage CACES® R.484 vous prépare aux épreuves théoriques et pratiques, avec un parcours adapté à votre niveau et à la catégorie visée.

Objectifs

Répondre aux besoins des conducteurs débutants comme expérimentés grâce à un parcours adapté au niveau, à l'expérience et à la catégorie de pont roulant ou de portique concernée.

Préparer efficacement les participants aux épreuves théoriques et pratiques du CACES® R.484, dans le respect du référentiel applicable.

Permettre l'obtention ou le renouvellement du CACES® R.484, sous réserve de la réussite aux tests correspondant à la catégorie préparée.

Sécuriser les opérations de levage et de manutention en renforçant la maîtrise des vérifications, de l'élingage, des manœuvres et du déplacement des charges.

Réduire les risques d'accident, de chute de charge, de collision et de détérioration des équipements liés à une utilisation inadaptée des ponts roulants et portiques.

Accompagner l'entreprise dans sa démarche de prévention et de conformité, notamment pour la formation des conducteurs et la préparation à la délivrance de l'autorisation de conduite.

Maintenir l'autonomie, la polyvalence et l'employabilité des salariés amenés à conduire des ponts roulants ou des portiques dans le cadre de leur activité professionnelle.

Les + métier

Formation CACES® R.484 ponts roulants et portiques à Lyon : parcours initial ou recyclage, théorie, pratique et tests adaptés.



Public Visé

Toute personne amenée à conduire un pont roulant ou un portique à commande au sol ou en cabine dans le cadre de son activité professionnelle. La formation est accessible aux participants débutants ou peu expérimentés dans le cadre d'un parcours initial, ainsi qu'aux conducteurs expérimentés souhaitant actualiser leurs compétences et renouveler leur CACES® R.484. Le parcours est adapté au niveau du participant, à son expérience et à la catégorie préparée.



Pré Requis

- Comprendre les consignes de sécurité et être capable de communiquer en français pendant la formation et les épreuves théoriques et pratiques du CACES®.
- Présenter, le jour du test, un document recevable permettant de justifier son identité.
- Se présenter avec les équipements de protection individuelle requis : casque, chaussures de sécurité, gants et vêtement haute visibilité, conformément aux consignes transmises avant la session.
- Pour le parcours en formation initiale : aucun CACES® ni aucune expérience préalable de la conduite des ponts roulants ou portiques ne sont exigés.
- Pour le parcours en recyclage : être titulaire ou avoir été titulaire d'un CACES® R.484 de la catégorie concernée et disposer d'une expérience pratique récente de la conduite des ponts roulants ou portiques.
- Participer au positionnement préalable permettant de déterminer le parcours adapté, la catégorie préparée et la durée de formation nécessaire.
- L'employeur doit s'assurer que le suivi de l'état de santé du participant est compatible avec le poste de travail et transmettre, lorsque l'organisme testeur le demande, le justificatif correspondant.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Acquérir, actualiser ou consolider les connaissances réglementaires relatives à la conduite des ponts roulants et portiques, au dispositif CACES®, aux responsabilités des différents acteurs et à l'autorisation de conduite.

Identifier les différents types de ponts roulants et portiques, leurs catégories, leurs modes de commande, leurs principaux composants ainsi que

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R484-20260808

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

leurs dispositifs de sécurité.

Repérer les risques liés à l'utilisation des ponts roulants et portiques et appliquer les mesures de prévention adaptées à l'équipement, à la charge, à l'opération de levage et à l'environnement de travail.

Interpréter les plaques signalétiques et les documents de l'appareil, évaluer la masse et le centre de gravité d'une charge et vérifier l'adéquation de l'équipement et des accessoires à l'opération prévue.

Réaliser les vérifications de prise de poste, contrôler le fonctionnement des dispositifs de sécurité, détecter les anomalies et en rendre compte conformément aux procédures applicables.

Choisir et utiliser les accessoires de levage appropriés et réaliser l'élingage des charges usuelles dans le respect des règles de sécurité.

Conduire et manœuvrer un pont roulant ou un portique en sécurité, réaliser des mouvements simples et combinés, maîtriser le ballant de la charge, communiquer avec l'élingueur ou le chef de manœuvre et effectuer correctement la fin de poste.

Parcours pédagogique

POSITIONNEMENT DU PARTICIPANT

- Identification de l'expérience, des connaissances et des pratiques du participant.
- Détermination du parcours adapté : formation initiale ou recyclage.
- Identification de la catégorie préparée :
 - catégorie 1 : ponts roulants et portiques à commande au sol ;
 - catégorie 2 : ponts roulants et portiques à commande en cabine ;
 - option « commande au sol » pour la catégorie 2.

CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Cadre réglementaire de la conduite des ponts roulants et portiques.
- Rôles et responsabilités de l'employeur, du conducteur, de l'élingueur et du chef de manœuvre.
- Formation à la conduite, dispositif CACES® et autorisation de conduite.
- Différents types de ponts roulants et portiques, catégories et modes de commande.
- Technologie, composants, mécanismes et dispositifs de sécurité.
- Notions de masse, centre de gravité, équilibre et stabilité de la charge.
- Lecture des plaques signalétiques et compréhension des capacités de l'appareil.
- Identification des risques liés aux charges, aux déplacements, aux parties mobiles, aux obstacles, aux conditions climatiques et au manque de visibilité.
- Opérations interdites ou délicates et conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance.
- Choix, contrôle et utilisation des accessoires de levage.
- Règles d'élingage applicables aux opérations usuelles.
- Vérifications d'usage du pont roulant ou du portique et détection des principales anomalies.
- Choix et utilisation des équipements de protection individuelle.

SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

- Consultation et exploitation de la notice d'instructions et du rapport de vérification périodique.
- Mise en configuration d'exploitation du pont roulant ou du portique.
- Réalisation des vérifications visuelles et fonctionnelles de prise de poste.
- Contrôle des dispositifs de sécurité, de la zone d'évolution et des protections collectives.
- Vérification de l'adéquation de l'appareil, des accessoires et de la charge à l'opération prévue.
- Choix des accessoires et réalisation de l'élingage d'une charge.
- Positionnement du conducteur hors des zones de danger avec maintien d'une visibilité adaptée.
- Réalisation de mouvements simples et combinés.
- Prise, déplacement et dépose précise de charges.
- Préparation et sécurisation de la zone de dépose.
- Communication avec l'élingueur et le chef de manœuvre au moyen des gestes et signaux conventionnels.
- Utilisation des aides à la conduite.
- Maîtrise et rattrapage du ballant de la charge.
- Mise hors service de l'appareil en fin de poste.
- Signalement des anomalies et transmission des consignes.

ÉVALUATION ET TESTS CACES®

- Évaluations formatives pendant les séquences théoriques et pratiques.
- Préparation aux conditions des épreuves du CACES® R.484.
- Épreuve théorique portant sur les connaissances nécessaires à la conduite en sécurité.
- Épreuve pratique correspondant à la catégorie préparée.
- Tests réalisés conformément au référentiel CACES® R.484 par un organisme testeur certifié.
- Délivrance du CACES® sous réserve de la réussite aux épreuves théorique et pratique.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie active, progressive et individualisée, adaptée au niveau du participant et au parcours suivi : formation initiale ou recyclage.

- Positionnement préalable permettant d'identifier les connaissances,

Moyens pédagogiques

La formation est réalisée au moyen de ressources théoriques et d'équipements pratiques adaptés à la catégorie de CACES® R.484 préparée.

- Salle de formation équipée de tables, de chaises, d'un ordinateur, d'un

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R484-20260808



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

l'expérience pratique, les besoins de formation et les éventuelles mauvaises habitudes de conduite.

- Apports théoriques interactifs animés selon des méthodes expositives et interrogatives, avec échanges d'expériences, questionnement dirigé et vérification régulière de la compréhension.
- Études de situations professionnelles et analyses de risques permettant d'identifier les dangers liés à l'équipement, à la charge, à l'élingage, aux déplacements et à l'environnement de travail.
- Démonstrations commentées par le formateur concernant les vérifications de prise de poste, le choix des accessoires, l'élingage, les manœuvres, la maîtrise du ballant et la fin de poste.
- Mise en pratique progressive sur un pont roulant ou un portique correspondant à la catégorie préparée, avec réalisation répétée des opérations et des manœuvres prévues au référentiel.
- Apprentissage par l'action, mises en situation professionnelles et exercices individualisés, suivis de débriefings et de corrections immédiates par le formateur.
- Évaluations formatives régulières, théoriques et pratiques, permettant de mesurer la progression, de corriger les écarts et de préparer le participant aux épreuves du CACES® R.484.

vidéoprojecteur ou écran de présentation et d'un tableau blanc ou paperboard.

- Support pédagogique illustré, remis ou mis à disposition des participants, portant sur la réglementation, la technologie des ponts roulants, les risques, les vérifications, l'élingage et les règles de conduite en sécurité.
- Documentation technique et réglementaire : recommandation R.484A, notice d'instructions du constructeur, plaque de capacité, rapport de vérification périodique, consignes de sécurité et documents applicables à l'équipement utilisé.
- Supports visuels, photographies, schémas, vidéos, questionnaires, exercices d'application et études de situations professionnelles.
- Pont roulant représentatif de la catégorie préparée, en état de fonctionnement et équipé :
 - d'une commande au sol par boîte à boutons pendante ou télécommande sans fil pour la catégorie 1 ;
 - d'un poste de commande en cabine pour la catégorie 2 ;
 - d'une commande au sol complémentaire lorsque l'option correspondante est préparée.
- Zone pratique sécurisée et balisée permettant les vérifications, les opérations d'élingage, les déplacements de charges, les manœuvres simples et combinées, la maîtrise du ballant et les opérations de fin de poste.
- Charges d'exercice de masses connues et de formes différentes, dont une charge compacte et une charge longue comportant plusieurs points de levage.
- Accessoires de levage adaptés, identifiés et en bon état : élingues chaînes à un ou plusieurs brins, élingues textiles, manilles et autres accessoires nécessaires aux exercices prévus.
- Obstacles, repères au sol et zones de dépose permettant de réaliser des parcours et des manœuvres représentatifs des situations de travail et des épreuves pratiques.
- Équipements de protection individuelle adaptés aux risques et au site : casque, chaussures de sécurité, gants et vêtement haute visibilité au minimum.
- Grilles de progression, fiches de vérification, QCM, questionnaires et grilles d'observation permettant le suivi individualisé des acquis théoriques et pratiques.

Les moyens et le temps de pratique sont adaptés au parcours suivi : apprentissage progressif et répétition des manœuvres pour la formation initiale ; actualisation des connaissances, diagnostic des pratiques et exercices correctifs ciblés pour le recyclage.

Modalités de suivi

Un positionnement préalable est réalisé afin d'identifier le niveau de connaissances, l'expérience pratique et le parcours adapté au participant : formation initiale ou recyclage.

L'assiduité est contrôlée au moyen de feuilles d'émargement signées par le participant et le formateur pour chaque demi-journée de formation.

Le suivi pédagogique est assuré tout au long du parcours par le formateur au moyen de questions orales ou écrites, d'exercices d'application, de mises en situation pratiques et d'observations individualisées.

La progression du participant est suivie à l'aide d'une grille individuelle portant notamment sur les vérifications de prise de poste, l'élingage, les manœuvres, la maîtrise du ballant, la communication et les opérations de fin de poste.

Les difficultés constatées font l'objet d'explications complémentaires,

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R484-20260808

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427



de démonstrations, d'exercices correctifs et, lorsque cela est nécessaire, d'une adaptation du temps de pratique.

Une attestation de formation mentionnant la durée, les dates, la catégorie préparée et les compétences travaillées est remise ou tenue à disposition à l'issue de la formation.

Les résultats des épreuves théoriques et pratiques du CACES® sont enregistrés et conservés par l'organisme testeur certifié conformément à ses procédures.

En cas de réussite, le CACES® R.484 de la catégorie concernée est délivré au participant par l'organisme testeur certifié. En cas de non-réussite, une attestation précisant les compétences validées et non validées ainsi que les préconisations de formation complémentaire lui est remise.

Un questionnaire de satisfaction permet de recueillir l'appréciation du participant sur l'organisation, le contenu, les moyens pédagogiques et l'atteinte des objectifs de la formation.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé dans la conduite en sécurité des ponts roulants et portiques, expérimenté dans les équipements concernés et compétent en pédagogie, prévention des risques, levage et élingage. Il maîtrise la recommandation R.484 et adapte son intervention au parcours initial ou recyclage.

Les tests CACES® sont réalisés par un testeur personne physique qualifié et rattaché à un organisme testeur certifié pour la famille et la catégorie concernées. Le testeur pratique est distinct du formateur et n'a pas participé à la formation préparatoire des candidats.

Méthodes et modalités d'évaluation

Un positionnement préalable permet d'identifier le niveau du participant, son expérience de la conduite et le parcours adapté : formation initiale ou recyclage.

Les acquis sont évalués tout au long de la formation au moyen de questions orales ou écrites, d'exercices, de mises en situation et d'observations lors des séquences pratiques.

À l'issue de la formation, le participant est soumis aux épreuves certificatives du CACES® R.484 correspondant à la catégorie préparée :

- une épreuve théorique portant sur les connaissances générales, la technologie et la stabilité des ponts roulants et portiques, leur exploitation en sécurité, les accessoires de levage, les règles d'élingage et l'entretien ;
- une épreuve pratique portant notamment sur la prise de poste, la vérification de l'équipement, l'adéquation à l'opération, l'élingage, la conduite et les manœuvres, la maîtrise du ballant, la fin de poste et le compte rendu des anomalies.

Les épreuves sont réalisées conformément aux fiches d'évaluation de la recommandation R.484A par un testeur qualifié rattaché à un organisme testeur certifié. Le testeur chargé de l'épreuve pratique est différent du formateur.

Le CACES® est délivré sous réserve de la réussite aux épreuves théorique et pratique pour la catégorie concernée.

Moyens à mettre en oeuvre

Pas de formation intra.

Modalités d'accessibilité handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent handicap avant leur inscription. Les besoins sont étudiés individuellement afin de déterminer les adaptations pédagogiques, techniques, organisationnelles ou humaines pouvant être mises en place. La faisabilité de la formation et du passage des tests est appréciée en fonction du handicap, de l'équipement utilisé, des conditions d'accès au poste de commande et de la capacité à réaliser en sécurité les opérations prévues par le référentiel CACES® R.484.

Les éventuels aménagements des épreuves doivent être validés préalablement avec l'organisme testeur certifié et ne peuvent modifier les compétences ni les critères de sécurité évalués.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité



Durée

21.00 Heures **3** Jours 1 à 6 participants

Effectif



Contactez-nous !

**Le service Formation
Responsable pédagogique**

**Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr**

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 22/11/2024 | fin validité : 31/10/2029
1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 484 catégorie 1 : Ponts roulants et portiques à commande au sol - RS 6879
Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 05/12/2024 | fin validité : 28/11/2029
2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 484 catégorie 2 : Ponts roulants et portiques à commande en cabine - RS 6934



EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R484-20260808



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427